

Separation avec enfant droits de garde et autres

Par Mellor13, le 01/11/2017 à 23:33

Bonjour

Je suis actuellement séparé depuis peu (pacs rompu) bonne entente avec le pere de mon fils jusqu' ici.

Depuis peu le pere de mon fils cherche me co fmit toubours en rapport avec notre enfant (reproche sur ma maniere d'élèver le petit ect...)

Pas de pension demandé car je sais qu'il a des problème financiers.

Je voudrais connaître mes droits par rapport a mon fils, et avoir des conseils.

Merci de votre attention.

Par cocotte1003, le 02/11/2017 à 04:27

Bonjour, vous avez tous deux, parents, les mêmes droits sur votre enfant. Puisque vous vous entendez bien, essayez de trouvera un accord ECRIT pour fixer l'avenir. Il faut fixer la résidence habituelle de votre fils, le droit de visite, la pension alimentaire, voir les frais exceptionnels.... avec cet accord, vous saisissez le juge pour entériner l'accord. Si vous ne vous accordez pas, le juge prendra une décision en fonction de vos demandes et de vos possibilités mais surtout de l'intérêt de l'enfant, cordialement